



■ La Défense de la France après la guerre froide

LOUIS GAUTIER,
PUF, 567 PAGES, 35 €.

ISABELLE LASSERRE

JUSQU'À la fin de la guerre froide, le dispositif des armées françaises était tourné vers l'est, où les démocraties occidentales affrontaient, depuis Yalta, les pays communistes membres du pacte de Varsovie. La chute de l'Union soviétique et les changements majeurs de l'environnement international ont conduit la France à entamer une réforme profonde de sa

défense. « *Les trois piliers de la politique de défense de la Ve république - indépendance, dissuasion, conscription - sont ébranlés* », écrit Louis Gautier, conseiller à la Cour des comptes. Dans un ouvrage de référence, l'ancien conseiller de Lionel Jospin décortique, sous tous ses aspects, les évolutions de la défense française depuis les années 1990. De la défense européenne au compromis atlantique, de la dissuasion nucléaire à la politique d'ar-

mement, l'auteur dresse un panorama quasi exclusif des grandes problématiques de défense.

Des missions en mutation

Les nouvelles menaces - terrorisme et prolifération -, le changement de mission des armées, devenues des forces de projection, l'émergence de l'acteur européen, l'importance nouvelle accordée aux questions de sécurité, la réintégration

française dans l'Otan, la fin de la conscription, la réforme induite par le nouveau livre blanc de 2008 ont profondément changé la nature de la défense nationale. Mais, alors que la puissance française s'est relativisée et que la taille des armées s'est beaucoup réduite, la défense de la France, « *de plus en plus tributaire des orientations collectives arrêtées dans l'Otan et dans l'Union européenne* », peine encore à se définir clairement un avenir. ■